

**REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'ARDECHE
Mairie de PRANLES**

Tel : 04-75-64-41-21
Fax : 04-75-64-38-32

mairie.pranles@inforoutes-ardecche.fr

www.pranles.fr

Jours et heures d'ouverture de la mairie au public :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 08h30 à 12h30

Mercredi : de 08h30 à 12h30 et de 13 h30 à 17h30



Pranles

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 OCTOBRE 2016

Sur convocation du maire, le conseil municipal s'est réuni le 7 OCTOBRE 2016 à 20h30.

Présents : M Denis CLAIR – MME Françoise LORIVAL – MM Fabrice THIERS – Jean-Paul PAULMIER – MMES Nathalie DHORMES – Brigitte CAGNOL – Murielle BERTHELOT – MM Christophe MONTEUX – Jean-Claude VIDAL

Absent : MME Adeline CROIZIER, procuration donnée à M Denis CLAIR

Absent excusé : M Fabrice MARTEL

Secrétaire : M VIDAL Jean-Claude

ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte-rendu du 02 septembre 2016
- Travaux d'alimentation en eau potable – budget eau :
 - renouvellement des conduites Pont de Boyon et le Narsas
 - point sur attentes de subventions
- Travaux d'investissement – budget principal
 - Décision modificative N°2
 - Point sur travaux de voirie
- Projet d'arrêté de stationnement place de l'église romane
- Création d'un poste d'agent de maitrise suite à nomination par promotion interne
- Délibération pour la mise en place du dispositif TIPI
- Bilan programmation culturelle 2016
- Réunion avec les associations et demande de subventions 2016
- Questions diverses
 - Lettre d'une ancienne locataire logement communal

I – APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 2 SEPTEMBRE 2016

Approuvé à l'unanimité après rectification d'un chiffre au paragraphe III, Dégâts d'orage : 7 700€ au lieu de 7 500€.

II – TRAVAUX AEP - BUDGET DE L'EAU

Nous sommes toujours en attente des réponses aux demandes de subventions de la Préfecture et de l'Agence de l'eau pour les travaux du Pont de Boyon et du Narsas.

Pour le détail, se reporter au compte rendu du conseil du 10 juin.

III – TRAVAUX D'INVESTISSEMENT – BUDGET PRINCIPAL

- **Décision modificative N°2** : pour financer des dépenses supplémentaires en charges de personnel et l'achat de deux armoires classeurs et d'une armoire blindée.
- **Travaux de voirie – Goudronnage** : la partie de la voie d'Eyrebbonne a été faite le 6 octobre. La voie de Très le Serre est prévue pour le 10 octobre au matin, et la partie de la voie vers Bon Appétit sera réalisée le 11 au matin. Au préalable, sur cette voie, une traversée de route sera reconstruite le l'après-midi du 10 octobre.

07184 Code INSEE	COMMUNE DE PRANLES Commune M14	DM 2016
---------------------	-----------------------------------	---------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

DECISION MODIFICATIVE N° 2

Nombre de membres en exercice	11
Nombre de membres présents	9
Nombre de suffrages exprimés	11
VOTES : Contre	0
Pour	11
Date de convocation :	03/10/2016

L'an deux mille seize, le 07 octobre, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Denis CLAIR, Maire.

Objet :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D 64111 : Personnel titulaire		5 000.00 €		
TOTAL D 012 : Charges de personnel		5 000.00 €		
D 022 : Dépenses imprévues Fonct	2 500.00 €			
TOTAL D 022 : Dépenses imprévues Fonct	2 500.00 €			
D 023 : Virement section investissement		6 000.00 €		
TOTAL D 023 : Virement à la sect^e d'investis.		6 000.00 €		
D 65733 : Départements	3 973.00 €			
D 657362 : CCAS		3 973.00 €		
TOTAL D 65 : Autres charges gestion courante	3 973.00 €	3 973.00 €		
R 6419 : Remb. rémunérations de personnel				2 500.00 €
TOTAL R 013 : Atténuations de charges				2 500.00 €
R 70688 : Autres prestations de services			3 973.00 €	
R 7088 : Autres produits activité annexe				3 973.00 €
TOTAL R 70 : Produits des services			3 973.00 €	3 973.00 €
R 74121 : Dot Solidarité rurale				6 000.00 €
TOTAL R 74 : Dotations et participations				6 000.00 €
Total	6 473.00 €	14 973.00 €	3 973.00 €	12 473.00 €
INVESTISSEMENT				
D 204171 : EPL : Biens mobiliers, mat.	22 000.00 €			
TOTAL D 204 : Subventions d'équipement versées	22 000.00 €			
D 2151 : Réseaux de voirie		28 000.00 €		
D 2183 : Matériel de bureau et info.		1 400.00 €		
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles		29 400.00 €		
R 021 : Virement de la section de fonct				6 000.00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonct.				6 000.00 €
R 10222 : FCTVA				1 400.00 €
TOTAL R 10 : Dotations Fonds divers Réserves				1 400.00 €
Total	22 000.00 €	29 400.00 €		7 400.00 €
Total Général		15 900.00 €		15 900.00 €

Signataires : BERTHELOT Murielle, Adjointe
CAGNOL Brigitte, Conseillère Municipale

IV – PROJET D'ARRETE DE STATIONNEMENT PLACE DE L'EGLISE

Le maire informe le conseil du projet d'arrêté de stationnement sur la place aux abords immédiat de l'église romane, bâtiment classé appartenant à la commune. Cet arrêté interdit le stationnement permanent (entre autre pour des questions d'accès et de visibilité) , et l'autorise pour une heure par jour pour le même véhicule.

V – CREATION D'UN POSTE D'AGENT DE MAITRISE SUITE A UNE NOMINATION PAR PROMOTION INTERNE

Le conseil décide à l'unanimité la transformation du poste de Roland MARZE en emploi d'agent de maîtrise et de le nommer à ce poste.

VI – DELIBERATION POUR LA MISE EN PLACE DU DISPOSITIF TIPI (TITRE PAYABLE PAR INTERNET)

La Direction générale des finances publiques, met à à disposition des collectivités publique un site pour faciliter le paiement des services publics locaux (facture eau, cantine, garderie et...) : **budget.gouv.fr**

Les modalités de paiement seront clairement indiquées sur les factures.

Le conseil délibère à l'unanimité pour la mise en place de ce dispositif.

VII – BILAN FINANCIER DE LA PROGRAMMATION CULTURELLE 2016

Le bénéfice est supérieur à 2015, soit 7 915 €.

Les bénévoles et leur famille sont invités à partager une paella « low cost » avec la participation de chacun à l'apéritif et au dessert, le dimanche 16 octobre.

VII – REUNION AVEC LES ASSOCIATIONS –DOSSIERS DE SUBVENTIONS 2016

Les associations sont invitées à une réunion le 27 octobre à 20h30.

VIII – QUESTIONS DIVERSES

Suite location appartement ancienne école du Chef Lieu : la décision de ne rembourser que la moitié de la caution à la locataire de l'appartement de l'ancienne école du Chef Lieu est fortement contestée. Le conseil maintient sa décision et précise à l'intéressée que la remise en état de l'appartement coûtera à la commune plus de 3000€.

Théâtre de Privas – « Sorties d'artistes » : demande de financement de 126 € de l'école pour un spectacle de danse « Sublime », pour 15 élèves et 3 accompagnants. Accord du conseil.

Ligne de transport public : la CAPCA ouvre la ligne de bus scolaire Pranles-Lyas-Privas au public, sous conditions. Les détails de cette mesure seront précisés dans le Bulletin Municipal. Des fiches horaires sont disponibles en mairie ou à l'accueil de la CAPCA.

Régie de recette : le conseil, par 9 voix pour et une abstention décide de porter à 7€ la pizza (avec ou sans fromage !). Une délibération en ce sens sera prise au prochain conseil

Projet SYMBIOSE :

Une réunion d'information sur le projet SYMBIOSE s'est tenue le 27 septembre à l'Espace d'Animations. L'Union Régionale des Associations de Communes Forestières Auvergne Rhône-Alpes et la Safer Rhône-Alpes ont développé un programme foncier dont l'objectif est de remettre en gestion des parcelles forestières en déshérence ou sous-exploitées .Le 5 avril dernier, la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche s'est associée pour être l'un des « territoires pilotes » du « projet Symbiose ». Christophe Monteux qui a participé à cette réunion a été chargé par le conseil de suivre ce dossier.

Dates à retenir :

- le CCAS est convoqué pour le 18 octobre à 20h30.
- réception des travaux exécutés grâce à la réserve parlementaire des sénateurs seront inaugurés. Le conseil propose le 18 novembre, le matin. Affaire à suivre.

Les 20 ans de l'école :

Inaugurée le 13 septembre 1997, les 20 ans de l'école seront fêtés le samedi 22 septembre. Une grande partie du Journal Municipal sera consacrée à l'évènement.

Information sur le compteur LINKY :

Une réunion d'information organisée par la CAPCA en direction des élus se déroulera le 12 octobre à 18h30, à l'Espace d'Animation, en présence d'ENEDIS (ex ERDF)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15

Prochain conseil le 4 novembre 2016 à 20h